

# COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 28 mai 2009

**Présents** : Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, et, Evelyne PROVINSIAL.

Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Joël BRAISAZ, Xavier DESMARETS, Léon GROSSET-JANIN, Franck PICHOL-THIEVEND, Jean-Pierre SPECIA

**Excusé et représenté** : Mme Sylvie CAGNARD qui donne pouvoir à M. Léon GROSSET-JANIN, M. Patrick Cuvex-Combaz qui donne pouvoir à Alain VIARD, M. Jean-Pierre SPECIA qui donne pouvoir à Mireille GIORIA

**Excusé** M. Lionel BOCHET

**Secrétaire de séance** : Mr. Léon GROSSET-JANIN

*Après lecture, le Compte rendu du 23 avril est approuvé.*

## *Le Conseil,*

### **TRAVAUX**

**Rénovation mairie** : Le conseil est informé de l'avancement par la commission travaux.

La rénovation du bâtiment se poursuit.

**Marché à bons de commandes** : Les offres sont parvenues. La Société Martoia, moins et mieux disante est retenue, sur la base de 417.614,08 €

**Contournement** : Les travaux se poursuivent, des bordures granit sont posées à l'arrière du bâtiment de Mme Bochet-Mérand, afin de protéger l'angle du toit.

Le géomètre délimitera les emprises de la route avant la mise en enrobés programmée mi-juin.

La bretelle d'accès, promise en 1994 à Monsieur Bal Claude, sera réalisée dans le cadre du marché à bons de commandes

**Le Planay** : Chantier terminé hors pose des enrobés qui s'opèreront aux alentours du 22 juin.

Concernant un glissement de terre affectant la propriété de M. PREVE, le cabinet SAGE, géologue, saisi par la mairie, n'a pas diagnostiqué de danger pour le bâtiment situé à l'amont. Des solutions sont proposées. Elles seront soumises au propriétaire pour participation financière aux éventuels travaux.

**Ecomusée** : L'entreprise Cuvex Combaz a été retenue pour effectuer les travaux de maçonnerie et l'entreprise Meilleur pour les travaux de sanitaires

**Sentiers VTT et piétons**: une journée de corvée sera programmée pour le marquage au sol à la peinture des sentiers piétonniers. Les conventions de passage avec les propriétaires privés sont en cours de signature.

**Infernet** :

Compte tenu des mises en forme du terrain, un poteau EDF et un poteau France télécom doivent être déplacés.

**Nantailly** :

Les travaux du collecteur d'eaux usées de Nantailly réalisés par la Communauté de Communes, se poursuivent, ainsi que la mise en place des eaux pluviales par la commune

**Enfouissements des réseaux secs des Evettes** :

Le conseil approuve l'avenant aux travaux d'enfouissements de la Société Carret-Vettier pour la somme de 2536.12 €.

**Chalet de la Commanderie** :

La toiture à été détériorée par la tempête du 26 décembre. Plus de 25 tôles ont été arrachées. Plus de 600 m3 de bois cassés dans ce secteur de la Commanderie. La réparation sera effectuée par l'entreprise Braisaz Stéphane, après passage de l'expert.

**Délégation au Maire**

Conformément à la loi 2009-179 du 17 février 2009, il est soumis au Conseil la possibilité de modification de la délégation au Maire, portant sur l'exécution et avenants de tous les marchés.

Le Conseil n'adhère pas à cette possibilité. La délégation au Maire en matière de marchés publics demeure celle fixée au Conseil Municipal en date du 01 avril 2008, article 2.

**Régularisation foncières des voiries**

Retient l'offre soumise par le Cabinet Mesur'Alpes, dont l'estimation est de 22 538.52 €. Le travail s'effectuera en plusieurs tranches.

## A.E.P. du Revers

Les travaux suivent leur cours

## TELE TRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIFS

Accepte de souscrire une convention avec la Préfecture, en vue de la transmission informatique des actes administratifs. Accepte la mise en place du dispositif.

## PLAN « ECOLE NUMERIQUE »

Dans le cadre de la relance économique, l'Etat propose la mise en place d'un outil pédagogique dans 5000 écoles rurales, avec une participation financière de l'Education Nationale à hauteur de 80% du montant HT investi.

Compte tenu du nombre limité de projets qui seront financés, il était nécessaire de déposer une candidature immédiatement, ce qui a été fait.

Le Conseil approuve et autorise le maire à déposer le dossier de demande de subvention, si la candidature de l'école d'Hauteluze est retenue.

ELECTIONS EUROPEENNES : Forme la composition du bureau des permanences aux élections, pour la journée du 7 juin.

## PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil accepte :

- de verser un acompte de 50% sur la prime annuelle au personnel permanent
- de verser une prime de 200 € pour chaque intervention au personnel affecté aux opérations funéraires. Messieurs Frédéric Bonnet-Ligeon et Michel Braisaz se sont engagés à suivre la formation en vue de l'habilitation correspondante.

- de créer un poste d'adjoint technique territorial à compter du 1<sup>er</sup> juillet

Monsieur Bruno Franc-Carmetrand sera à compter de cette date nommé adjoint technique stagiaire pour une durée de un an.

- Décide d'embaucher une personne en renforcement du personnel des services techniques.

La candidature de Marc Lacreuse est retenue pour un contrat saisonnier jusqu'au 30 octobre 2009 son salaire est fixé au smic + 10% pour 35 heures par semaine.

- Fixe le nombre d'heures supplémentaires à rémunérer à Mme Bouziane pour les services effectués.

- Melle Anne-Cécile Alex assurera l'ouverture de l'écomusée le mercredi, jour de repos de la personne en charge du poste.

- Conformément à la réglementation fixe la journée de solidarité. La date retenue sera soumise à la Commission Technique Paritaire

## DROIT DE PREEMPTION URBAIN

1 - Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, une vente est soumise à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur son intention d'aliénation.

Le fond de commerce concerné, au lieu dit « Les Saisies» ne présentant pas d'intérêt particulier pour la collectivité, le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

## QUESTIONS DIVERSES

### Déchets

Prend connaissance du compte rendu de la commission siégeant à la Communauté de Communes du Beaufortain et des évolutions en cours en matière de traitement et de collecte des déchets

### Comice Agricole

Prend connaissance de l'activité et des projets de l'année 2009.

### Débroussaillage

Une consultation sera engagée auprès d'entreprises spécialisées pour débroussaillage et élagage des voiries et pistes forestières

### Espace diamant

Accepte de verser une subvention à l'Association pour la promotion de l'Espace Diamant à hauteur de 15000 € pour l'année 2009.

### **Forêt**

Les dégâts causés à la forêt communale, par la tempête de décembre dernier, au niveau de la Commanderie, nécessitent des dégagements des bois brisés.

L'évacuation sera proposée à l'entreprise Besson avec laquelle un accord cadre a été contracté.

### **Demande de subvention**

- Prend connaissance du dossier de sponsoring communiqué par Melle Marie Bochet sélectionnée pour les jeux olympiques handisports de Vancouver. Marie propose de porter les couleurs du Beaufortain. Elle soumet sa demande à la CCB. Le conseil félicite Marie.

- Prend connaissance et accepte la demande d'aide technique de l'Association Trail du Beaufortain lors de leur passage au Col du Joly (mise en place d'une tente abris et barrières)

### **Lecture de courrier d'un particulier :**

- prend connaissance d'une demande de classement de terrain en zone constructible sur le secteur du Moulin d'Annuit.

### **Chantier pilote**

L'Office national des forêts engage un chantier pilote de plantation de semis pour la préservation des talus et sentiers forestiers au lieu dit Bellavarde, au dessus du« Plan des Loups »

### **Journée du Patrimoine**

L'Eglise sera ouverte au publics les 20 et 21 septembre

### **Navettes**

Accepte de prendre en charge le coût des navettes permettant le transfert des vététistes, piétons, de Belleville aux Saisies pendant la saison estivale. Le coût est évalué à 375 € par rotation aller/retour

### **Courses de voitures anciennes**

Une demande est soumise pour la fermeture de la route du Revers le 11 septembre afin de permettre une épreuve chronométrée d'un rallye de voitures anciennes.

Donne un accord de principe sous condition que les travaux de débardage par coupe à câble de la Coopérative Coforêt le permettent.

### **Piscine Intercommunale**

L'ouverture de la piscine est retardée car les travaux de réfection du carrelage ayant pris du retard. Conséquemment les scolaires pourront bénéficier d'une ouverture jusqu'au 15 septembre.

### **Table d'orientation**

La Commune des Contamines Montjoie informe d'une implantation d'une table d'orientation aux « Aiguilles Croches »

Le Conseil décline l'offre pour un partage des frais, un projet de mise en place d'une table au Col du Joly est en cours.

### **Visite des cours d'eau**

De nombreux bois d'ambages ont été dénombrés lors de la visite du Dorinet. Un programme sera mis en place par la Communauté de Communes pour le nettoyage nécessaire.

### **Circuit de moto-cross**

Un circuit de moto cross a été tracé par un particulier sur son terrain privé, sans autorisation préalable d'urbanisme. Cette réalisation dépasse les compétences communales et sera traitée par les services de l'administration concernée.

Fixe le prochain conseil au **26 juin 2009 à 20 heures**